

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identification du produit : ALIX CREME

Description du produit : Récurant crème

FOURNISSEUR : LABORATOIRES LOGISSAIN
 Z.I.
 90800 ARGIESANS
 Tél. : 03 84 36 61 10
 Fax : 03 84 28 92 43

Nom du responsable : M. Philippe JAECK

2 IDENTIFICATION DES DANGERSIndications Particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement : Néant

- Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTSNature Chimique : préparation récurante.

COMPOSANTS	N° CAS	N° EINECS	RISQUES	PHRASES	CONCENTRATION
Acide dodécyl benzène sulfonique	85117-49-3	285-599-9	C	R22-34	0 % < C < 5 %
Alcool éthoxylé	68439-46-3		Xn	R22-41	0 % < C < 5 %
Ammoniaque	1336-21-6	215-647-6	C - N	R34-50	0 % < C < 5 %

Autres composants :

Carbonate de chaux.

Sulfate de soude.

Parfum.

Indications Complémentaires :

Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16

4 MESURES DE PREMIERS SECOURSINDICATIONS GENERALES : Aucune mesure particulière n'est requise.Après inhalation :

- Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas de contact avec les yeux :

- Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.
- Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau :

- Laver immédiatement à l'eau .
- En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin..

En cas d'ingestion :

- Si la personne est consciente, rincer la bouche à l'eau et demander immédiatement conseil à un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIEMOYENS D'EXTINCTION : Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

6 MESURES APRES FUITE OU DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions Individuelles : Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Précautions pour la Protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthode de Nettoyage/Ramassage :

- Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont : eau.
- Eliminer la matière collectée conformément à la réglementation.

Indications supplémentaires :

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 STOCKAGE ET MANIPULATION

Manipulation :

Précautions à prendre pour la manipulation :

- Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Stockage :

- | | |
|--|--|
| • Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : | Ne conserver que dans l'emballage d'origine. |
| • Indications concernant le stockage commun : | Pas nécessaire |
| • Autres indications sur les conditions de stockage : | Néant |
| • Température maximale de stockage : | < 35°C |
| • Température minimale de stockage : | > 0°C |

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES GENERALES DE PROTECTION ET D'HYGIENE : Ne sont pas nécessaires.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE :	Suspension homogène
COULEUR :	Blanche grisâtre
ODEUR :	Citronnelle
pH à 10 g/l :	10 - 11
SOLUBILITE :	-
PRESSION DE VAPEUR :	-
MASSE VOLUMIQUE :	1200 g/l
AUTRES DONNEES :	Produit abrasif, légèrement alcalin.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition Thermique/ Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Irritant pour les muqueuses oculaires.

En cas d'ingestion : Irritation éventuelle des muqueuses de l'appareil digestif.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Indication générales :

Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.

Les agents tensio-actifs sont biodégradables à au moins 90 %, conformément aux exigences de l'ordonnance (RVO) relative à la loi sur les lessives et les produits de nettoyage.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux demandes locales ou nationales.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR / RID**

Classe : -
Chiffre : -
Carte CEFIC : -
Classe d'emballage : -

IMO

Nr. ONU :-
Classe : -
Symbole : -
Classe d'emballage : -

IATA / ICAO

Nr. ONU :-
Classe : -
Label : -
Classe d'emballage : -
Nom : -

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Etiquetage selon les directives CEE**

Etiquette : Aucune

Phrase(s) R : -

Phrase(s) S : -

16 AUTRES INFORMATIONS

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. 17336-E1.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Phrases R importantes :

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Fait à ARGIESANS

Date de Révision : 07/12/2010